

18 juin 2019

2^e réunion trimestrielle du Département de La Moselle Les grands axes de cette session

Cette seconde réunion 2019 de l'Assemblée départementale est principalement consacrée à l'examen du compte administratif 2018 et à la Décision Modificative n°1 du budget 2019.

23 rapports seront soumis au vote des élus.

Le compte administratif présente un bon taux d'exécution des dépenses qui baissent très légèrement par rapport à 2017 (-0,1 %). Il affiche une rigueur dans la gestion des dépenses départementales et **respecte très largement le pacte financier** fixé par l'Etat à 1,2%, pour arriver à moins de 1% (0,86%). Les dépenses diminuent en volume et en investissement et augmentent très légèrement en fonctionnement (1,9 %) mais les charges de personnels et à caractère général par exemple restent stables.

S'agissant de la décision modificative n°1, le Département a prévu d'inscrire 13M€ supplémentaires en investissement pour poursuivre la territorialisation des services (6 M€) et le soutien à l'aménagement du territoire (7 M€- AMITER). L'incorporation du résultat excédentaire de 2018 (53 M€) permet en outre de diminuer le recours à l'emprunt et l'endettement.

Aussi, le Département poursuit 4 grandes ambitions politiques, ce qu'a rappelé le Président Patrick Weiten, dans son discours d'ouverture : continuer à soutenir l'insertion des bénéficiaires du RSA avec l'aide des développeurs d'emploi, la création d'une agence d'insertion, la mise en place du plan pauvreté en lien avec l'Etat, et le renforcement des mesures de protection de l'enfance, en accord avec les propositions qui seront présentées le 26 juin par le secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance Adrien Taquet à l'issue de la concertation nationale.

Enfin, cette séance plénière abordera également plusieurs points tels que : la valorisation du site de l'EREA de Verny pour lequel le Département va investir 8M€, la candidature de la Moselle au label « Terre de jeux » proposé par le comité d'organisation des Jeux olympiques et le forum pour les usages numériques éducatifs dans les écoles de Moselle « FUSEE » qui se tiendra le 22 juin.

L'ÉREA devient « ACADEMOS », un pôle dédié aux sports et à la jeunesse

➔ ACADEMOS, une « cité des sports, de la jeunesse et de la sécurité civile »

Le site de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (ÉREA) de Verny a été repris il y a deux ans par le Département. Son niveau d'équipement actuel, bien qu'à restructurer un peu, permet d'imaginer des utilisations diverses.

Le Département a donc décidé d'y implanter des activités sportives mutualisées et d'y créer une « cité des sports, de la jeunesse et de la sécurité civile » nommée « ACADEMOS ».

ACADEMOS a vocation à être un lieu d'accueil, d'échanges et de services. Il accueillera donc :

- une **Maison des Sports et de la Jeunesse** avec des comités sportifs départementaux et la Direction des Sports et de de la Jeunesse du Département
- un pôle **Sécurité Civile**

Multifonctionnel, ce site sera également un **centre de formations** :

- **sportives** (cadres, juges, officiels, dirigeants) et d'activités physiques (encadrants et formateurs du SDIS),
- **d'animateurs et d'éducateurs**
- **aux risques** (élus, sapeurs-pompiers, forces de l'ordre, SAMU, centres hospitaliers, des partenaires institutionnels et privés) et à la santé au travail
- des **sapeurs-pompiers**.

Il permettra également d'accueillir des séminaires divers (séminaires des conseillers départementaux juniors, des associations, les journées départementales des jeunes sapeurs-pompiers, des journées régionales ou nationales telles que réseau UNICEF ou Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) et des plateformes de projets de recherche et développement avec les acteurs publics et privés du secteur économique et universitaire et les grandes écoles.

➔ Réaménagement nécessaire pour 8M€

Pour accueillir ces projets, le site doit être réaménagé pour créer notamment : des espaces administratifs et des bureaux, des salles de réunion, des salles de cours et de formation, une salle de conférence, un complexe d'hébergement, un espace de restauration, des espaces de stockage, un gymnase, des salles de sport, ainsi que des plateaux sportifs et techniques extérieurs (aire de « street workout », parcours de santé, plateaux de secours et de formation sécurité civile).

Les travaux nécessaires à l'aménagement du site s'élèvent à 8 M€ et se répartissent ainsi :

- ✓ Construction neuve :
- Un bâtiment d'hébergement de 57 lits (40 chambres), opération estimée à 2,4 M€ ;

- Une salle de conférence pour 180 personnes, opération estimée à 1,5 M€ ;
- ✓ Rénovation des constructions existantes :
 - Rénovation des espaces administratifs, des salles de cours, du gymnase, opération estimée à 2 M€ ;
- ✓ Aménagements spécifiques et nécessaires aux nouvelles activités du site :
 - Aménagements des parkings et des espaces verts ;
 - Réalisation des infrastructures et équipements spécifiques à la formation des sapeurs-pompiers et aux activités sportives (maison d'entraînement et tour de manœuvre, plateaux techniques, parcours de santé, aire de street workout, etc.) ; ces aménagements sont estimés à 2,1 M€.
 - Le Service Départemental d'Incendie et de Secours y construira également une nouvelle caserne, celle de Verny étant devenue trop petite.

Le démarrage des travaux devrait intervenir fin 2019 pour une utilisation partielle des locaux d'ici fin 2020. La livraison du site réaménagé en totalité est envisagée pour 2022.

Le site actuel en chiffres

- 4 hectares
- 30 000 m² d'espaces verts
- 8450m² de surface bâtie et d'équipements en bon état dont:
 - Salles de classe
 - Gymnase
 - Extérieurs
 - Internat de 110 lits

JO 2024 : une carte à jouer pour la Moselle

Dans moins de 5 ans, la France accueillera le plus grand événement sportif mondial, les Jeux Olympiques et paralympiques 2024. Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire des Jeux, **le Comité d'Organisation des Jeux (COJO) a mis en place un label intitulé « Terre de Jeux »** pour mobiliser les territoires en matière de valorisation des activités sportives et d'animations autour des JO.

Comme l'a suggéré Tony Estanguet, triple champion Olympique de canoë- kayak et Président du COJO, à Patrick Weiten, « La Moselle a une carte à jouer dans ce projet, que ce soit pour l'accueil de délégations, de grands événements, le passage de la flamme olympique ou la mobilisation des jeunes. » **La Moselle va donc déposer officiellement sa candidature à ce label le jeudi 20 juin à 18h**, en présence des nombreux soutiens et partenaires du projet.

En revendiquant ce label, la Moselle s'engage à relayer les programmes et actions du COJO dès 2019, tels que l'animation des temps de décomptes, la promotion des activités physiques pour

tous, le soutien aux sportifs de haut niveau, la préparation des volontaires, l'accueil d'évènements et de délégations ou encore l'organisation du passage de la flamme olympique.

Le Département participe activement au groupe de travail autour des Jeux Olympiques et Paralympiques mis en place par l'Assemblée des Départements de France (ADF) et présidé par Bruno Belin. Aussi la Moselle est-elle en mesure de se positionner également auprès du COJO afin de coordonner les différents projets et initiatives autour des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés sur son territoire par des collectivités, des clubs ou des associations.

Le projet de la Moselle s'appuie sur une démarche axée autour de 7 axes : attractivité, savoir-faire, talents, héritage, innovation, inclusion et patrimoine. Concrètement, cela se traduira par exemple par la mise en place de fans zones pour suivre les épreuves, l'accueil d'évènements, de stages ou de compétitions préparatoires, le soutien aux jeunes sportifs au potentiel olympique. Il pourra s'agir également de porter avec Moselle Sport Académie des projets innovants en recherche et développement pour les sportifs handisport, ou de soutenir les projets de construction d'équipements sportifs structurants, etc.

L'ensemble du plan d'actions se déroulera de 2019 à 2024 et fera l'objet d'une évaluation chaque année et sera suivi par un comité de pilotage.

FUSEE : des solutions numériques dans toutes les écoles

Le Département de la Moselle organise le samedi 22 juin son premier forum pour les usages numériques éducatifs dans les écoles. Le programme « FUSEE » pour « Faciliter les Usages E-Educatifs » vise à mettre le numérique au service des écoles de Moselle. « FUSEE » est un projet majeur pour le Département.

Il s'agit en effet de proposer **un nouvel accompagnement technique et financier** aux élus et communes du territoire pour qu'ils puissent sereinement mettre en place des solutions numériques éducatives et pédagogiques dans leurs écoles et assurer une continuité avec les collèges. Concrètement, le Département souhaite aider financièrement et techniquement les écoles élémentaires à s'adapter au numérique et à mettre en place les outils nécessaires. Exemple : la mise en place d'un Espace Numérique de Travail dans ces écoles, à l'instar de ce qui a été fait dans les collèges. Ce partenariat fort avec les services de l'Education Nationale de l'Académie de Nancy-Metz permettra de former des enseignants à ces outils et d'assurer une continuité.

Aujourd'hui 200 maires de communes en Moselle se sont montrés intéressés par la démarche qui permettrait à terme de créer un groupement de commande piloté par le Département qui a l'expertise de ces installations (via Moselle Fibre) et d'harmoniser les outils. Une expérimentation sera d'ailleurs lancée à la rentrée de septembre à Puttelange-aux-Lacs.

10 propositions pour répondre aux questions des élus et mettre en place ce programme « Fusée » ont été élaborées par les services départementaux chargés du numérique, en lien avec les services de l'Education nationale de l'Académie de Nancy-Metz.

Ce programme sera **officiellement présenté le 22 juin** au Centre de convention du Technopôle à Metz, à l'occasion du forum, et son déploiement est prévu sur 2 ans.